

Metz, le 9 février 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Inauguration du passage souterrain ferroviaire dédié aux mobilités douces

*Située à proximité immédiate de la gare et du centre-ville, la ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) du Quartier de l'Amphithéâtre est un projet d'envergure confié à la SAREMM (Société d'Aménagement et de Renouvellement de l'Eurométropole de Metz), par l'Eurométropole de Metz. Cette opération vise à renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire.*

La première phase de la ZAC, intégrant notamment le Centre Pompidou-Metz et le centre commercial Muse, est achevée. La seconde phase, entre la rue Lothaire et la rue Jean Laurain, est en cours de réalisation.

Cette nouvelle étape prévoit la création d'environ 900 nouveaux logements et 5 500 m<sup>2</sup> de bureaux, dans un cadre marqué par la végétalisation des espaces publics et le développement des mobilités douces.

Au cœur de ce projet d'envergure, la création d'un nouveau passage sous la voie ferroviaire de Metz constitue un élément important et structurant. Il permet désormais de relier le quartier aux Jardins Jean-Marie Pelt. Sa réalisation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du schéma des aménagements cyclables, porté par l'Eurométropole de Metz.

**CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz**

**Céline VINCENT | Attachée de Presse**

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | [cvincent@eurometropolemetz.eu](mailto:cvincent@eurometropolemetz.eu)



Dédié aux piétons et aux cyclistes, ce passage mesure 28 m de long, 3 mètres de hauteur et 5,50 mètres de largeur. Il relie l'avenue Louis le Débonnaire à la rue Pierre Mendès-France et offre un accès direct entre un espace vert de 3 350 m<sup>2</sup> - véritable pièce maîtresse de la seconde phase de la ZAC Amphithéâtre - et les Jardins Jean-Marie Pelt.

### Une réalisation d'envergure

L'installation de l'ouvrage s'est déroulée du 8 au 11 novembre 2025, dans le cadre d'une opération « coup de Poing » de 96 heures. Cette intervention a permis la mise en place du passage sous les voies ferroviaires, dans une course contre-la-montre, garantissant la reprise totale de la circulation des trains de marchandises dès le 11 novembre à 23h30.

### Chiffres clés

- Largeur : 5,50 m
- Hauteur : 3,00 m
- Longueur : 28,00 m
- Coût : 3,6 M€ HT intégralement porté par la ZAC du quartier de l'Amphithéâtre.

Ce passage a été inauguré ce 9 avril 2026 à 10h par François GROSDIDIER, Maire de Metz et Président de l'Eurométropole de Metz, en présence d'élus municipaux et métropolitains, de représentants de la SAREMM, et de SNCF Réseau.

**CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz**

**Céline VINCENT | Attachée de Presse**

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | [cvincent@eurometropolemetz.eu](mailto:cvincent@eurometropolemetz.eu)



**MAISON DE LA MÉTROPOLE** • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1  
**HÔTEL DE VILLE** • 1 place d'Armes - Jacques-François Blondel • BP 21025 • 57036 METZ CEDEX 1  
[eurometropolemetz.eu](http://eurometropolemetz.eu) • [metz.fr](http://metz.fr)

